

Jacques Lévy et Antoine Chollet, Alexandra Monot
13 décembre 2005

La Suisse est-elle en Europe ?

Invités :

- Jacques Lévy, géographe français,
- Antoine Chollet, politologue suisse.

Gilles Fumey entame cette soirée thématique sur la Suisse en présentant Jacques Lévy comme un géographe, enseignant chercheur, délocalisé en Suisse, ce qui lui permettra, alors que son cœur s'helvétise, de nous expliquer comment il franchit la barrière et comment sa perception de ce territoire a évolué en le vivant au quotidien. Quant à Antoine Chollet, il est un vrai Suisse, politologue, et qui jouera en quelque sorte le rôle du "sauvage" afin de mieux nous faire comprendre de l'intérieur ce qu'est la Suisse et ce que sont les Suisses, pays et peuple voisins de la France, objets de nombreux débats et polémiques sur leur lien avec l'Union européenne.

La soirée, riche en débats qui ont conduit à finir le café vers 22h15, s'est principalement articulée autour de trois grands axes.

1) Quelle est la nature de l'identité suisse ?

Jacques Lévy propose de découvrir l'Helvétie par son histoire car c'est elle et sa représentation par les Suisses eux-mêmes qui ont forgé l'identité nationale. Il faut remonter à Genève, par un après-midi de décembre 1602. Deux mille Savoyards veulent alors envahir Genève et ses 12 000 habitants de l'époque. La contre-offensive des Genevois permet de sauver la ville et l'indépendance de la République. De cet événement a été tiré un poème de 68 strophes dont 4 sont devenues l'hymne genevois, en franco-provençal, connu de tous les enfants du canton. Chaque année a lieu une reconstitution de la bataille, dont la dernière remontait au dimanche précédent ce café géographique. Cette reconstitution est d'autant plus émouvante que l'on sait qu'elle est réalisée par un pays qui n'a jamais attaqué un pays voisin. C'est sans doute là que réside le fait d'être Suisse : ne pas voir l'intérêt de conquérir de nouvelles terres, même si le pays apparaît dans le Traité de Vienne dans le camp des vainqueurs.

Le trait caractéristique de l'identité suisse tient moins dans le territoire que dans sa définition ethno-religieuse. Être Suisse, c'est avoir une communauté d'origine. Juridiquement la nationalité porte un groupe prédéterminé par une filiation biologique. Devenir Suisse est compliqué et demande plus de 12 ans d'attente.

Depuis qu'il vit en Suisse, imprégné de cette société, Jacques Lévy porte un regard différent sur ce pays qu'il perçoit à la fois comme étant très européen et très proche. En effet, en Suisse romande, la rupture intellectuelle avec la France n'existe pas. Paris y est d'ailleurs considérée comme la capitale culturelle. Cependant, des différences subtiles apparaissent au grand jour quand on y vit, notamment dans la vie politique.

L'idée d'une politique fédérale y est très ancrée. La politique s'y déroule ainsi à l'échelle du pays tel que défini dans la loi Voynet, dont la taille équivaut à une ville moyenne et donc à

quelques milliers de personnes. Cet ensemble de petite taille représente un groupe d'Etats que sont les Cantons. Au niveau supérieur (fédéral), le statut, c'est-à-dire le partage du pouvoir, est comparable à ce que peut avoir l'Union européenne. Ce système pose la question de l'échelle et l'idée que la civilité est supérieure à la politique instituée. La civilité est ce qui se passe dans les espaces publics quand on fait attention à ne pas faire attention aux autres. C'est ce qui permet à la société de tenir. La citoyenneté est ainsi très forte : elle correspond à l'appartenance à une collectivité dans laquelle on est coresponsable. Elle appartient à un système d'autolimitation du politique.

Pour être plus géographique, Jacques Lévy pose qu'il existe un rapport au territoire qui fonctionne sur une mythologie, une métaphysique différente de celles d'autres pays. Cette mythologie est fondée sur le côté agrarien du territoire. Le monde rural a résisté ici politiquement à sa disparition institutionnelle alors que dans la réalité, il a bel et bien disparu. L'agriculture suisse serait une agriculture de montagne, fragile, qui coûte cher à l'Etat et rapporte peu. Elle serait en somme une agriculture qui équivaldrait à celle des vins et des fromages en France. Mais elle permet la protection de la nature dans un mode protestant qui définit un rapport particulier à cette nature. Ainsi, la Suisse se construit par un système de mythes articulés avec des contradictions. En ce sens, la lecture des hymnes nationaux est éloquente.

Il existe également des différences dans le rapport au monde extérieur. Ce rapport dépend de l'organisation de la société suisse comme une somme de sociétés locales associées par un pacte de défense contre l'extérieur. La neutralité est un projet et une arme de défense (qui pourrait répondre à l'équation suivante : ne pas se faire attaquer alors que le pays est très faible). C'est par conséquent contraire à toute géopolitique mondiale qui veut qu'il faille préparer la guerre pour avoir la paix ("*si vis pacem, para bellum*"). La neutralité est néanmoins un acte risqué, car on dépend de l'acceptation de l'autre, comme l'indique le nombre de neutralité violée au cours de l'Histoire dans le monde, mais en même temps, elle est un grand geste éthique, représentant l'application d'un principe moral de Kant.

La Suisse a cependant connu un moment délicat dans l'histoire de sa neutralité : la Seconde Guerre Mondiale. La société mondiale s'invitait alors pour la première fois dans ce conflit, à un moment où la société helvétique était travaillée par une idéologie d'extrême droite, comme toute l'Europe. La société et le gouvernement ont alors joué un rôle ambivalent. Actuellement, la neutralité refait surface d'une manière élégante au niveau mondial, par l'essor de l'idée d'une neutralité active, qui tiendrait dans l'idée d'une vie politique mondiale pouvant user de forces humanitaires armées.

De cette manière, la Suisse apparaît comme l'univers des Heimat (de la patrie mais dans le sens d'une communauté repliée sur elle-même et ne cherchant pas à s'accroître) qui est en opposition avec le Vaterland. Il n'y alors aucun risque de confusion entre un Suisse et un étranger. C'est ce que révèle le refus de la votation d'une loi qui prévoyait de donner la nationalité suisse automatiquement à la troisième génération née sur le territoire helvétique. Le caractère automatique a été mal vu car il signifiait la disparition du passage par des "épreuves" et par une volonté manifestée de devenir Suisse.

Mais il ne faut pas s'y tromper : cela ne signifie pas que le pays est fermé. Bien au contraire, c'est le pays d'Europe qui comporte proportionnellement le plus grand nombre d'étrangers, près de 20% de la population (même 38% dans le canton de Genève). Il faut en effet distinguer l'hospitalité et la citoyenneté. Cette situation s'explique notamment par le fait que

beaucoup de garçons ne veulent pas faire le service militaire helvétique, par le fait que c'est un petit pays qui est donc par nécessité plus ouvert au monde extérieur que les grands pays (comme le montre la politique de recrutement mondial des professeurs et des étudiants), et enfin par le fait que l'internationalisation est ancienne, ce qui révèle un contraste et même un paradoxe entre fermeture apparente et ouverture réelle. Le multilinguisme pratiqué dans le pays est aussi une des conséquences de cette ouverture facilitée. L'Anglais est en phase de devenir la langue véhiculaire. Tout cela donne la sensation à l'étranger de ne pas avoir d'effort à faire pour entrer dans cette "tribu".

En d'autres termes, on pourrait dire que la Confédération helvétique présente un territoire forgé de mythes portant une contradiction dynamique. Ce sont toutes ces petites nuances pleines de sens qu'il est très enrichissant d'appréhender dans son vécu.

Antoine Chollet, à la suite de Jacques Lévy, donne son sentiment. Il précise qu'il est originaire du Canton de Neuchâtel et qu'il ne connaît rien à l'histoire de Genève présentée en début d'intervention par Jacques Lévy. En revanche, la fête principale de son canton est le 1er mars. Cette digression lui permet de nuancer un certain nombre de perceptions. Chaque canton a sa propre histoire et ne connaît souvent pas celle des autres, ce qui contribue à la grande complexité de l'appréhension de ces "26 pays" qui composent la Confédération. Le fédéralisme comporte 3 niveaux : les communes, le canton et la confédération. Chaque niveau a un budget et ses propres ressources, qui sont tirées des impôts directs prélevés par chaque niveau. En matière d'éducation, il existe 26 systèmes éducatifs différents car ils relèvent des compétences cantonales. Au niveau de la langue, les choses se compliquent encore. La première langue étrangère est bien souvent l'une des langues nationales elle-même ! L'Anglais arrive donc en seconde place, mais il est en train de prendre le pas. L'Italien est peu appris, sauf dans le Tessin. Une langue de communication commune n'existe pas. Tous les documents officiels sont trilingues (allemands, français et italiens). L'élite politique, économique et administrative est multilingue mais pas la population. Un proverbe suisse dit d'ailleurs : "nous sommes ensemble parce que nous ne nous comprenons pas". Cette séparation linguistique se retrouve dans l'armée : chaque unité est monolingue, ce qui signifie que les régiments sont cantonaux de fait. La répartition des compétences relève de la Constitution et du principe de subsidiarité, c'est-à-dire que tout ce qui n'est pas inscrit dans la Constitution relève des cantons. Or la Constitution date de 1848, même si elle a été révisée en 1874.

Quant à la neutralité, elle n'est pas volontaire. Elle a été imposée de l'étranger par l'histoire, depuis la bataille de Marignan en 1515, perdue par la Confédération contre la France. Il faut se garder de croire que les Suisses n'ont pas été des guerriers. Les mercenaires helvétiques étaient très nombreux à l'étranger qui faisait souvent appel à eux, comme les rois de France ou le Vatican. Depuis 1848, les mercenaires sont interdits sauf pour la Garde Suisse du Vatican. La neutralité suisse a été à nouveau imposée par les puissances étrangères en 1814 au traité de Paris puis en 1815 au traité de Vienne, qui fixèrent le statut international de la Suisse, garantissant ainsi sa neutralité et l'inviolabilité de son territoire. C'est cette neutralité qui fit choisir Genève pour siège de la Société des Nations en 1919, que la Suisse quitta lors de l'invasion de l'Ethiopie par l'Italie fasciste. Cette position de neutralité l'avait enfin conduite à ne pas adhérer à l'Organisation des Nations Unies lors de sa création. Elle y est finalement entrée après le référendum du 3 mars 2002.

Au niveau agricole, les biens sont produits en plaine. C'est donc bien une projection de la perception des Suisses de leur territoire que de dire que la Suisse possède une agriculture de

montagne en difficultés. Mais c'est aussi une idée qui soude la population derrière son agriculture traditionnelle qui permet par ailleurs d'entretenir les espaces, mais qui coûte cher : quelques 2 milliards d'euros par an pour quelques milliers de paysans. L'agriculture suisse est en pleine restructuration. Elle a connu une forte diminution du nombre d'exploitants, elle est très subventionnée et connaît une sur-représentation politique par la présence d'une importante délégation paysanne à l'Assemblée Nationale. L'agriculteur helvétique entretient les paysages plus qu'il ne produit. Les OGM (Organismes génétiquement modifiés) ont été rejetés par votation, alors que l'agriculture biologique est en plein essor du fait du fort pouvoir d'achat des Suisses dans l'ensemble. Enfin, signalons que les idéologies écologistes ont beaucoup plus pénétré le monde paysan qu'en France, via le protestantisme qui porte un regard accru sur la nature et la montagne.

2) La Suisse et l'Europe

Jacques Lévy replace la Suisse au sein de la Dorsale européenne, dont elle comporte un certain nombre de caractéristiques comme une forte urbanisation (même si les Suisses se perçoivent comme des ruraux). On pourrait alors résumer la Suisse comme "une ville et quelques parcs à thème", très bien entretenus par ailleurs.

Si on s'attache à l'analyse des résultats aux différents votes liés à la question européenne, on se rend compte qu'ils épousent les frontières internes du pays, notamment les frontières linguistiques. Ainsi, les Romands, minoritaires, votent majoritairement pour l'Europe, alors que les Tessinois italiens y sont très hostiles, que les Alémaniques sont contre, afin de se prémunir d'un voisin encombrant. Le grand frère allemand est rejeté afin de préserver le particularisme de la langue suisse alémanique (très différente du Hoch Deutsch), particularisme qui traduit déjà en soi un désir d'autonomie par rapport à l'Allemagne. En d'autres termes, chaque communauté ethnolinguistique helvétique regarde l'Europe à travers le prisme de ses relations historiques et perçues nouées avec son voisin privilégié. Reprenons le cas des Tessinois de langue italienne. Ils rejettent l'Europe du fait qu'ils sont très intégrés géographiquement à l'agglomération milanaise qui apparaît alors pour eux comme envahissante et dont ils pensent pouvoir se prémunir de l'influence au sein de la Confédération. C'est sans doute également ce qui explique la structure politique particulière du Tessin, marquée par un fort parti d'extrême droite.

Le positionnement par rapport à l'Europe s'effectue aussi en fonction de l'origine religieuse. Un des grands clivages helvétiques depuis le XVIème siècle réside en effet dans la séparation entre catholiques et protestants. Les seconds sont majoritaires (environ 52% de la population), mais leur poids diminue notamment du fait de l'immigration italienne.

Cependant, le rapport entretenu entre les Suisses et l'Europe a évolué, notamment du fait de certains blocages. Antoine Chollet indique qu'en 1945, la Confédération était réticente à s'engager au sein d'une communauté supranationale, mais elle est entrée dans l'AELE (Association européenne de libre-échange) dans l'espoir de contrer la CEE (Communauté économique européenne). L'Europe est par ailleurs présentée dans certains discours politiques des "antis" les plus féroces comme une sorte de 3ème Reich allemand, ce qui met en valeur l'impression d'encerclement des Helvétiques.

Jacques Lévy précise que les Suisses, paradoxalement, se sentent plus européens que d'autres grâce à leur forte ouverture au monde extérieur. Mais toute adhésion à un ensemble active

chez eux des systèmes de prévention liés à leur culture de la neutralité et à l'indépendance qu'ils veulent conserver.

Néanmoins, le vrai blocage contre l'Europe est avant tout économique. Les Suisses, habitués à beaucoup voter, ont des discussions très froides et dépassionnées sur les sujets électoraux. Rappelons qu'en Suisse, ce sont les km² qui votent et non les citoyens, ce qui est une entorse à la démocratie confédérale. En effet, la répartition des votes entre les cantons s'effectue en fonction de la taille du canton et non du nombre d'habitants. Certains petits cantons, dans ce système bicaméral à l'américaine, même s'ils sont très peuplés, ne comptent alors que pour un demi. Le principal argument "contre" l'Europe est l'alignement du taux de la TVA, qui passerait d'environ 7,5% à 15%. Ainsi, la question européenne se traduit concrètement dans les analyses politiques froidement rationnelles en : "qu'est-ce que cela rapportera ? qu'est-ce que cela coûtera ?". Ces arguments économiques sont également employés par les "pro-européens" qui arguent du fait que la Suisse verse déjà près de 650 millions d'euros par an pour les nouveaux pays de l'Union européenne, qu'ainsi, la Confédération subit les contraintes de l'Europe sans en avoir les avantages. En effet, selon les accords bilatéraux signés, la Suisse participe à un certain nombre de programmes européens (Erasmus, Ariane, programme de recherche par exemple).

3) Les Alpes au cœur de l'Europe, les Alpes dans le cœur des Suisses

Gilles Fumey reprend la parole pour évoquer le cas des Alpes, très présentes dans le cœur des Suisses car elles sont vues de partout. Les Alpes sont pour les Helvétiques à la fois un "monument-forme" (celui de l'exploit sportif), un "monument message" (barrière et contrôle des passages mais aussi liberté) et un "monument trace", c'est-à-dire un mémorial de la construction nationale (une utopie éducative des premiers Confédérés).

Antoine Chollet évoque Hegel qui avait trouvé les Alpes tout bonnement "atroces". L'imaginaire alpin a mis du temps à se construire. Il ne remonte réellement qu'au XIX^{ème} siècle avec l'invention des Alpes par les premiers touristes. Pour mieux comprendre, il faut replacer la Suisse dans l'Histoire, une fois de plus. L'histoire suisse en tant que telle n'existe pas, comme le montre la faiblesse de la présence de l'histoire nationale dans les programmes scolaires. La Suisse est formée d'un agrégat d'entités historiques distinctes. Les Suisses retiennent une date : 1291, comme la naissance de la Confédération autour de 3 cantons, les 3 cantons forestiers (Uri, Schwyz et Unterwald). En réalité, le premier acte fondateur est sans doute l'ouverture du col du Gothard au début du XIII^{ème} siècle, permettant de relier la Lombardie à la Rhénanie, dans le cadre du Saint Empire Romain Germanique. En 1231 naissait "l'immédiateté impériale", c'est-à-dire que le seul suzerain était l'empereur. C'est en réaction à la puissance grandissante des Habsbourg que les 3 cantons mentionnés s'unissent. S'ensuivent des périodes belliqueuses internes et externes, encore renforcées par la Réforme et les Guerres de religion. La première vraie unification politique ne remonte qu'au Directoire (22 mars 1798, création de la République helvétique) et elle est imposée de l'extérieur, par Bonaparte. La Suisse est un Etat entre 1815 et 1848, comprenant alors 22 cantons. La révolution de 1848, menées par les protestants, engendre la Confédération de Cantons souverains, dans le cadre de cette période particulière de l'Europe, dominée par les nationalités et les nationalismes. Voici pour l'histoire telle que racontée dans les manuels. Mais la réalité fut a priori autre.

La Suisse s'est formée par une économie de rente liée au passage des Alpes, qui fut une économie de rançon pendant longtemps. En effet, jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, le versant

méridional d'accès au col du Gothard est ponctué de 15 péages successifs avec obligation pour les franchir de décharger les chariots et de payer tribut. La Suisse s'est aussi formée par un lien de dépendance vis-à-vis du monde extérieur. Jusqu'au XIX^{ème} siècle inclus, la Suisse est présentée un pays pauvre et guerrier, malgré une période de relative prospérité au XVIII^{ème} siècle qui a permis les développement d'un certain nombre de centres industriels. Ainsi, au XIX^{ème} siècle, la Suisse est le pays européen le plus industrialisé, mais à domicile (horlogerie) et non au sein d'espaces industriels. Pourtant, les mêmes causes naturelles (la barrière alpine) qui en avaient fait un pays pauvre en ont fait un pays riche. En effet, la pauvreté historique du pays est à nuancer. La Confédération possédait, en grande quantité, deux ressources naturelles non négligeables : le bois et l'eau, ressources fondamentales avant le XIX^{ème} siècle, et qui aujourd'hui, du moins pour l'eau, sont encore source de richesse (l'hydroélectricité). Surtout, la Confédération recevait l'apport financier important des mercenaires. De cette histoire économique rapidement retracée, découlent les deux grands traits actuels de l'économie suisse : l'importance de l'industrie (la Suisse est proportionnellement plus industrialisée que la France) et du capital financier.

Le capital financier est aujourd'hui à l'origine de la puissance économique helvétique. Un tiers de la fortune privée mondiale est en Suisse, dont la majorité des grosses fortunes françaises, dans un contexte quasi-confessionnal ! Comment dans ce peuple de paysans ont émergé des banques ? Les banques privées sont apparues à Genève et Zürich, deux villes protestantes, à la fin du XVIII^{ème} siècle et surtout au XIX^{ème} siècle. Il s'agit donc d'un phénomène récent, mais qui s'appuie sur des éléments historiques déjà expliqués précédemment. Le secret bancaire a été implanté pour contrer l'Etat fédéral suisse au début du XX^{ème} siècle. Ce secret bancaire a ainsi été pensé contre la Suisse et pour les Suisses et non contre les Etats étrangers. Les banques privées les plus puissantes sont celles qui souffriraient le plus de la suppression du secret bancaire. Or elles font partie de la puissance économique helvétique, ce qui explique qu'il n'est pas question de lever ce secret bancaire. Même si de nouveaux paradis fiscaux sont apparus dans le monde et en Europe (le Luxembourg par exemple), la Suisse demeure une grande place financière mondiale car elle possède le savoir-faire, des compétences acquises de longue date, un milieu bancaire développé et la gestion des fortunes. La Suisse a développé une société bancaire qui connaît une forte spécialisation professionnelle dans ce domaine et par-là même, un effet de croissance cumulative dans le cadre d'une logique de place financière.

Compte-rendu : Alexandra Monot